Envoyé en préfecture le 16/06/2020
Reçu en préfecture le 16/06/2020
Affiché le
ID : 059-200041960-20200604-CC_2020_99B-BF

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Je soussigné, Monsieur Jean-Luc DETAVERNIER, Président de la Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT

CERTIFIE

Qu'une erreur matérielle a été commise dans la délibération CC_2020_99 du Conseil communautaire en date du 4 juin 2020 relative au vote de la décision budgétaire modificative n°1 du budget annexe INNOVA'PARK.

Il y a eu une inversion de colonne dépenses / recettes dans la section d'investissement.

En foi de quoi, le présent certificat administratif est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à PONT-A-MARCQ, le 11 juin 2020.

Le Président

Jean-Luc DETAVERNIER

Signé par : Jean-Luc DETAVERNIER
Date : 15/06/2020
Qualité : PRESIDENT

COMMUNAUTE DE COMMUNES PEVELE CAREMBAULT